



Gestion mutualisée de palettes de bois

FICHE D'IDENTITÉ

- **CCI Troyes et Aube**
Chambre consulaire
- **Périmètre** : Environ 40 entreprises des Zones Industrielles du Grand Troyes concernées par le dispositif
- **Public cible** : PME/TPE produisant un petit volume de palettes de bois
- **Date de lancement** : 2004 – action pérenne



ENJEUX AUTOUR DE CETTE PRATIQUE

- Réparation ou réutilisation des palettes de bois
- Gain économique par rapport à la mise en décharge
- Création d'emplois pour la valorisation de palettes

RAMASSAGE MUTUALISÉ DES PALETTES DE BOIS

OBJECTIFS :

Valoriser les palettes de bois

COÛTS :

Prestation gratuite pour les entreprises : le prestataire de collecte se rémunère grâce à la revente des palettes. Les entreprises peuvent être rémunérées par le prestataire pour la collecte de certains types de palettes.

ACTEURS À MOBILISER :

Agents du service voirie et du service marchés ; entreprises de BTP et de recyclage



DESCRIPTION DE L'ACTION

OBJECTIF DE LA DÉMARCHE :

Mettre en place un système de collecte mutualisée des palettes de bois pour des entreprises produisant de petits volumes de palettes.

ÉTAPES DE MISE EN PLACE DE L'ACTION :

- Identification des entreprises susceptibles d'être intéressées par la mise en place d'une collecte séparée des palettes
- Rencontre de différents prestataires pour la collecte et la valorisation des palettes
- Passage d'une convention entre la CCI et le prestataire afin d'encadrer le dispositif :
 - Collecte des palettes 6 fois dans l'année, à raison de 2 jours de collecte tous les 2 mois
 - Fourniture d'un calendrier de collecte par le prestataire
 - Le ramassage n'est pas systématique chez toutes les entreprises : les petites entreprises n'ayant pas une production régulière sont invitées à contacter le prestataire en cas de palettes à collecter
 - Les palettes destinées à la collecte doivent être en bon état (maximum 3 points cassés)

MOYENS HUMAINS ET TECHNIQUES NÉCESSAIRES :

- Définition du dispositif
- Rencontre et choix du prestataire

Formulaire d'inscription

Nom :

Prénom :

Entreprise :

Je souhaite m'inscrire à la collecte des palettes (obligatoire)

- Oui
 Non

En vertu de la loi "Informatique et Libertés" du 06/01/78, j'autorise la CCI de Troyes et de l'Aube à exploiter et à échanger tout ou partie des informations ci-dessus énumérées. Pour tous droits d'accès, de rectification et d'opposition, vous pouvez écrire à la CCI de Troyes et de l'Aube, 1 boulevard Charles Ballet, CS 60706, 10001 Troyes Cedex

Valider

RÉSULTATS QUALITATIFS ET QUANTITATIFS OBTENUS :

- Une dizaine d'entreprises initialement concernées par le dispositif, une quarantaine actuellement
- Le prestataire n'effectue pas de suivi quantitatif des palettes collectées



REPRODUCTIBILITÉ DE L'ACTION EN CORSE



PORTEUR DE PROJET POTENTIEL :

Associations d'entreprises
Institutionnels (CCI, collectivité territoriale)

FACTEURS DE RÉUSSITE :

La gratuité du dispositif de collecte est importante pour les petites entreprises, qui trouvent d'autres issues pour leurs déchets en cas de facturation forfaitaire. La communication autour du dispositif est nécessaire pour le développement du dispositif.

POINTS DE VIGILANCE :

La collecte est restreinte aux entreprises regroupées au sein de zones industrielles afin d'optimiser les circuits de collecte.

Très peu de prestataires sont en mesure de répondre à la demande, d'autant plus que les volumes à collecter sont variables et difficiles à estimer.



RETOURS D'EXPÉRIENCE

DÉMARCHES SIMILAIRES :

Burban Palettes Recyclage S.A. (94) :

Collecte de 500-600 palettes par mois pour valorisation par recyclage ou par valorisation énergétique

<http://www.burban-palettes.com/accueil.html>

Eco Micro (33) :

Récupération de palettes en bois auprès d'une entreprise voisine pour stocker des big bags remplis de matières électroniques qui sont ensuite envoyés au recyclage

<https://www.economiecirculaire.org/initiative/h/synergie-inter-entreprises-reemploi-de-palettes-bois-et-big-bags.html>

AUTRES TYPES D' ACTIONS (DU SECTEUR) :

Bois & Cie (31) :

Collecte de rebuts de bois industriels et du bâtiment auprès d'entreprises locales et les valorise, en les réemployant comme matière première pour différentes réalisations

<http://www.bois-et-cie.asso.fr/>

POUR EN SAVOIR SUR CETTE ACTION

Retrouver le détail des informations utiles :

http://www.cci.fr/documents/11000/7978403/100actions_economie-circulaire_CCI_oct2014.pdf (page 18)

http://www.troyes.cci.fr/developpement-de-votre-entreprise/environnement-securite/dechets-article208.html?var_recherche=palettes



CONTACT

Stéphanie PAGE

stephanie.page@troyes.cci.fr

03 25 43 70 26



Cette fiche fait partie du recueil de fiches : « Guide de bonnes pratiques en économie circulaire » et est téléchargeable sur les sites OEC et ADEME CORSE